



NATIONS UNIES

SECRETARIAT



ST/AI/176/Amend.3  
26 octobre 1970

---

INSTRUCTION ADMINISTRATIVE

Instruction du Contrôleur

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : TRANSPORT D'AUTOMOBILES APPARTENANT AUX FONCTIONNAIRES

Conformément au paragraphe 5 de l'Instruction administrative ST/AI/176, datée du 3 août 1967, la modification ci-après est apportée à ladite INSTRUCTION :

La Guinée équatoriale et la Nouvelle-Calédonie sont ajoutées dans la première partie de l'annexe A.

---